ENCYCLOPÉDIE BERBÈRE

Encyclopédie berbère

24 | 2001
24 | Ida – Issamadanen

Incubation

N. Benseddik et G. Camps

OpenEdition Journals

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/1569
DOI : 10.4000/encyclopedieberbere.1569
ISSN : 2262-7197

Éditeur
Peeters Publishers

Édition imprimée
Date de publication : 1 octobre 2001
Pagination : 3714-3722
ISBN : 2-7449-0207-1
ISSN : 1015-7344

Référence électronique
N. Benseddik et G. Camps, « Incubation », *Encyclopédie berbère* [En ligne], 24 | 2001, document I53, mis en ligne le 17 janvier 2012, consulté le 25 septembre 2020. URL : http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/1569 ; DOI : https://doi.org/10.4000/encyclopedieberbere.1569

Ce document a été généré automatiquement le 25 septembre 2020.

© Tous droits réservés

Incubation

N. Benseddik et G. Camps

1 Connues des Égyptiens, des Assyriens et des Babyloniens, les pratiques oniriques se rencontraient dans toute la Méditerranée bien avant la formation de la civilisation grecque qui en a hérité naturellement. Très anciennes en Afrique, elles sont mentionnées par Hérodote chez les Nasamons, tandis que Pomponius Mela rapporte que les Augiles (de l'oasis d'Aoudjila) avaient pour habitude de se coucher sur les tombeaux et de prendre pour réponses les songes qu'ils avaient pendant leur sommeil.

L'incubation et le culte d'Esculape (N. Benseddik)

2 L'incubation était pratiquée en Grèce dans les lieux de culte les plus divers et surtout dans les sanctuaires des dieux ou héros guérisseurs. La terre possède seule les talismans, pierres, herbes, drogues diverses, où se cachent les forces vitales. Aussi, les dieux chtoniens sont-ils les dieux médecins par excellence et l'incubation, avec ses songes et visions nocturnes, de tout temps, la méthode par excellence de la divination médicale. C'est pourquoi elle a constitué dans les sanctuaires d'Esculape le meilleur moyen d'entrer en rapports directs avec la divinité. La nuit venue, après une préparation psychologique, les malades se couchaient dans l'*abaton,* éclairé par la seule lueur des lampes sacrées. Pour une nuit sacrée réussie, on pouvait s'assurer l'aide supplémentaire des divinités du sommeil et du rêve, comme Sommus ; un lien est, en effet, attesté dans les croyances grecques et dans le monde romain entre *Sommus* et Esculape. Voici le rite journalier de l'incubation : le dieu apparaît dans les rêves, semblable à l'image donnée par ces statues, fait entende une voix harmonieuse, guérit immédiatement son patient par le simple contact ou donne des ordres. Dans les rêves, l'âme entrait en contact avec ces puissances divines qui entouraient l'homme et que ce dernier ne pouvait appréhender en état de veille. Le sommeil n'était même pas nécessaire, l'état demi-léthargique provoqué par la suggestion religieuse étant suffisant pour suivre les décrets du dieu. On ne sait pas si les serpents sacrés et les chiens participaient à ce rituel dans les sanctuaires africains, mais l'importance de l'incubation dans le processus de guérison y est attestée par Tertullien, lorsqu'il

qualifie Esculape de “révélateur de remèdes”, et confirmée par les vestiges archéologiques de l’Asclépiéium de Lambèse. Le vaste espace qui y a été réservé à *l’abaton* témoigne de la valeur accordée, dans cette partie de l’Afrique, à la consultation de la divinité par le rêve ou par l’épiphanie.

3 À *Belalis maior,* en Proconsulaire, C. *Cornélius Afranius* s’est adressé au *Deo Aesculapio Repentino.* Le sens “soudain”, “inopiné”, “nouveau”, contenu dans *repentinus* évoque bien les apparitions “soudaines” d’Esculape. L’épigraphie africaine du culte a conservé de nombreuses autres traces d’une activité onirique et oraculaire, notamment dans l’utilisation de formules divinatoires telles que *ex uisu, ex uiso capite, somnio monitus, ex imperio, iussu dei, ex responso.* Attestée chez Cicéron, cette dernière formule apparaît pour la première fois en Afrique, à *Manliana* (Khemis Miliana, Algérie), car les manifestations divines, celles de Saturne ou de Caelestis, pour rester en Afrique, étaient exprimées par *iussu dei, ex uisu, somnio monitus,* etc. Dans l’hommage rendu en 261 apr. J.-C. par un prêtre d’Hercule à *Bona Valetudo,* c’est-à-dire Hygie, le *responsum* implique l’intervention d’Hercule au cours d’un véritable rituel de consultation oraculaire, distinct du *somnium* qui, lui, se réfère à une vision onirique. La formule *iussu, ex iussu,* etc, quant à elle, se réfère à un ordre donné par la divinité au cours d’un rêve obtenu pendant l’incubation. Ainsi, à Carthage, c’est un temple qui a été élevé, *ex iussu domini Aesculap[ii],* sur une dédicace malheureusement fragmentaire, gravée sur un entablement en marbre. À *Thurbubo Maius,* sur l’ordre d’Esculape, *iussu Domini Aesculapii,* L. *Numisius Vitalis* a offert, au IIe siècle, un *podium,* tout en gravant les conditions d’accès : abstinence pendant trois jours de femme, de viande de porc, de fèves, de coiffeur et de bain public et interdiction de franchir les barrières chaussé. Ainsi ce fidèle du dieu guérisseur non seulement mentionne la vision, mais il fournit également l’intégralité du message cultuel que lui a transmis un Esculape qui apparaît comme la synthèse de traditions grecques et sémitiques. C’est également à l’activité onirique, en relation cette fois avec l’Apollon de l’Asclépiéium de Lambèse, qu’appartiennent les formules *monitu Apollinis* et *Apollini Salutifero iussu ipsius* de deux autels offerts par le même légat, le premier sur le “conseil” et le deuxième sur l’“ordre” du premier dieu guérisseur du sanctuaire. Les expressions *viso renouauit* et *voto vestit,* enfin, révèlent que les offrandes de *Caeler* à la chapelle de *Maxula* (Radès) ont été effectuées à la suite d’une vision et d’un vœu.

4 Cette nuit d’anxieuse espérance, puis de sommeil traversé par des rêves surnaturels, était, pour tout pèlerin, le but même de son pèlerinage. Parce qu’elle sort de la terre, l’eau de source s’est chargée, en la traversant, des secrets du passé et de l’avenir. Source d’inspiration oraculaire, elle contribue à donner au malade, dans ses rêves, la connaissance du moyen de guérir, ou même directement la guérison. Les témoignages de Rufus et de Galien, médecins accomplis et fins observateurs, attestent la réalité des rêves et l’efficacité des traitements. C’est pourquoi, à côté des ablutions, qui semblent communes à tous les cultes, le bain préparatoire à l’incubation, préalable à l’accès à l’*abaton,* constitue le premier type de bains utilisé dans les sanctuaires d’Esculape. Son contact est nécessaire avant l’incubation et, surtout, dans l’*abaton* même, bâtiment le plus important après la *cella,* dans un sanctuaire dédié au dieu guérisseur, espace où elle circule non loin du dormeur. La surface remarquablement importante occupée par les aménagements balnéaires traduit, dans le sanctuaire du dieu guérisseur à Lambèse, comme ailleurs, l’intervention croissante du bain dans le rituel : ablutions préalables à la nuit sacrée et moyen thérapeutique post-consultation oraculaire.

5 Le matin, les prêtres-médecins interprétaient les songes, fixaient les régimes, prescrivaient les remèdes. On ne sait pas si à Lambèse et dans d'autres sanctuaires africains, comme en Grèce, les suppliants qui n'avaient pas obtenu le songe révélateur après une nuit demeuraient plusieurs jours auprès du temple. Quoique, dans leur contexte, les guérisons *d'Asklépios* et la foi des Anciens à son égard doivent être admises, l'interprétation moderne des succès du dieu-médecin est matière à débat. Pour une explication rationnelle des guérisons miraculeuses, les *Asklépiéia* étaient des *sanatoria* où une réelle thérapie médicale était administrée par des médecins et des prêtres, les rêves n'étant qu'un moyen d'augmenter la confiance des malades et d'impliquer par là même leur volonté, facteur de guérison essentiel. Le problème est que la participation de médecins dans le traitement médical dans les temples n'a pas été prouvée, et que, dans beaucoup de cas, le traitement préconisé par le dieu, le vrai médecin, était contraire à toutes les théories médicales anciennes. Le charlatanisme et la tromperie des pèlerins crédules ont aussi été évoqués, injustement car, le cas d'Alexander, le faux prophète, excepté, aucune accusation de fraude ne paraît avoir été proférée contre les *Asklépiéia.* Mais alors, comment les pèlerins ont-ils pu être guéris ? Si l'on exclut l'intervention divine et celle des prêtres, il ne reste que les rêves et les guérisons opérées soit immédiatement, soit après un traitement ordonné dans les rêves. Les Asklépiéia auraient-ils duré des siècles si tous les traitements avaient échoué ?

Hier et… aujourd'hui

6 À son origine chtonienne, l'eau doit sa puissance prophétique : fille de la terre, Mère de toute chose, elle en garde le pouvoir et en connaît les secrets, d'où son importance dans la mantique et les cultes guérisseurs. Au Maghreb, les oracles sont effectivement souvent situés dans le voisinage des eaux, mais la source n'est pas la seule porte d'entrée au monde souterrain. La grotte en est une autre. On y vient solliciter de songes ou des apparitions, au lieu d'attendre leur venue fortuite pendant le sommeil ; le fait de coucher sur la terre nue ou sur des peaux étendues par terre est jugé comme la forme primitive de l'incubation, car la terre est la mère des songes. Les anciens pensaient en effet que la terre recèle les germes mystérieux de la vie et les secrets de l'avenir, car la mort lui renvoie tous les êtres, et les ombres des morts repartent instruites par leur séjour au monde souterrain de ce qui est et de ce qui sera. L'incubation a été signalée au XV^e^ siècle, car el-Bekri raconte que, dans le Rif, des individus appelés *er reqqada* (les dormeurs), après être restés plusieurs jours en léthargie, se réveillaient en faisant les plus étonnantes prophéties. La valeur révélatrice du songe n'est-elle pas attestée par Mahomet lui-même, qui a déclaré qu'Allah cesserait de communiquer avec les hommes par des prophètes mais qu'il continuerait ses révélations par la voie des songes ? Décrite chez les Touaregs au début du XX^e^ siècle, la pratique de l'incubation est toujours vivace au Maghreb sous l'appellation *d'istikhara.* Formellement réprouvée par l'orthodoxie musulmane, elle n'en continue pas moins à être pratiquée par tous ceux qui cherchent des réponses à quelque question pressante, auprès de la plupart des sanctuaires qui offrent un abri convenable. La puissance occultée, apparaissant en songe, peut donner au malade l'indication du remède souverain, ou, par un simple effet de sa volonté, lui apporter la guérison immédiate. Dans ce dernier cas, le songe n'est pas absolument nécessaire, le sommeil dans le sanctuaire étant par lui-même rempli de

grâces. H. Basset va même jusqu'à poser comme principe que "presque toute grotte à oracles est en même temps une grotte guérisseuse". Voici quelques sanctuaires :

Imi n'Taqandout (Maroc)

7 Au fond de cette grotte, une natte sert à la pratique de l'*istikhara.* Les fous et les névrosés qu'on y amène y couchent trois nuits consécutives : durant leur sommeil, la puissance oraculaire leur apparaît et répond à leur requête par des indications claires le plus souvent, quelquefois par l'intermédiaire du *moqqadem* (le préposé au sanctuaire). Dans cette grotte, comme dans d'autres de même nature, les génies adressent souvent leurs clients à quelque saint guérisseur musulman, sous la pression des représentants de l'orthodoxie musulmane dont l'objectif constant est de parvenir à la disparition des vieux cultes ; ils n'y réussissent pas toujours. H. Basset constatait qu'à n'Taqandout même, si une grande partie des patients interroge directement l'oracle, se conforme à ses prescriptions et va chercher sa guérison chez l'autre guérisseur qu'il lui indique, beaucoup viennent pratiquer l'incubation dans la grotte même : d'innombrables *kerkours* y sont élevés, de multiples chiffons décorent les anfractuosités, qui attestent des rites d'expulsion du mal effectués sur place. « ... les Berbères ne connaissent pas les *ex-voto* thérapeutiques figurés, bras, jambes, têtes, etc., que l'on trouve en si grand nombre dans les sanctuaires guérisseurs de l'antiquité et du christianisme, et même dans certaines grottes guérisseuses des pays voisins ». Cette constatation étonnée d'H. Basset rejoint, d'une façon très significative, celle que nous avons faite à propos de l'absence d'*ex-voto* médicaux dans les sanctuaires africains d'Esculape.

La caverne du Goundafi (Maroc)

8 Dans cette vallée de l'oued Nefis brûlée par les fièvres, le génie est officiellement guérisseur et aucun saint musulman n'y a sa part. À l'entrée de la grotte se trouvent un bassin naturel rempli d'eau verte qui sort des profondeurs et dont le trop-plein s'écoule par un canal, ainsi qu'un arbre de l'espèce appelée *iqqi.* Ceux qui, les fiévreux en particulier, ont quelque chose à solliciter de Sidi Chemharoudj, l'un des sultans des djnoun*, viennent passer trois nuits consécutives.

Moulay Yacoub (Maroc)

9 Sur les substructions de l'établissement thermal *d'Aquae Dacicae,* des bains offrent, aujourd'hui encore, à la population des environs ses eaux sulfureuses chaudes. Non loin de là, sur un piton qui domine un vallon où coule l'oued el Hamma, veille Moulay Yacoub, sultan de Beni Merin ou roi des djoun, maître de ceux qui font bouillir ces eaux sulfureuses qui guérissent la syphilis. Là, entre dans murs éboulés et envahis par la végétation, un petit bassin recouvert par le feuillage d'un figuier sacré accueille les femmes qui viennent y laver leur chevelure et accrocher une multitude de nouets aux branches de l'arbre. Non loin, trois trous, profondément creusés dans un mur noirci par la fumée des bougies, abritent les adeptes de l'incubation qui y passent une ou plusieurs nuits afin d'obtenir la guérison.

La Tebiat dans la Mitidja (Algérie)

10 Dans les environs de Blida, Médéa, Cherchel, en Algérie, les femmes trouvent parfois, en préparant la galette, un grain de blé qui a échappé à la meule, le *habbet n'dja* (grain du salut) ; il sera mis de côté pour la *tebiat* ou incubation. Après une formule incantatoire, la consultante enferme le grain dans une étoffe qu'elle noue autour de sa tête et va dormir ; tant qu'elle n'aura pas eu sa vision, elle recommencera autant de nuits que nécessaire. La pratique incubatoire est également présente dans les sanctuaires des marabouts de la région, auprès desquels est toujours aménagée une "chambre d'hôtes". Ces différentes consultations sont suivies d'offrandes déguisées en aumônes aux pauvres.

Dans le Hoggar

11 En targui, le mot *edebni* désigne à la fois la sépulture préhistorique et la divination par les tombeaux. À El Asnam, près de Ghadamès, les femmes touarègues vont consulter leurs morts : habillées richement, elles se couchent sur les tombes et le *zabbar* (ogre) leur apparaît sous la forme d'un géant qui leur donne la réponse sollicitée. Le même cérémonie est attestée dans l'Air, mais de nuit. Chez les Touaregs Azger, les femmes vont se coucher au milieu du jour dans une de ces enceintes de pierres funéraires afin d'y obtenir des visions, d'y recevoir des esprits, des nouvelles de l'absent. E. Doutté signale que la pratique est ici pure de toute influence islamique, alors qu'elle se rencontre couramment en Afrique du Nord sous sa forme islamisée : aller coucher dans le sanctuaire d'un marabout pour y avoir un songe. Dans l'impossibilité de la supprimer, l'orthodoxie ne la consacre pas pour autant, car il n'est nulle part question dans le Coran ou dans les hadith de l'incubation.

Sanctuaires incubatoires dans le djebel Nefousa (Libye)

12 Nous devons à Brahim Ou Slimane Chemmakhi une liste en berbère, probablement rédigée au XVI^{e} siècle, de divers lieux saints du djebel Nefousa. C'est un guide pour les pèlerins qui désirent visiter les oratoires, les sanctuaires, les mosquées et autres lieux consacrés à un saint, parmi lesquels les grottes de Tinaloutin, de Tanut n'Isli, de Tukit, d'Abu Khalil, objets de cultes locaux, ont probablement connu une pratique incubatoire.

Incubation et psychosomatique moderne

13 Comment de simples rêves pouvaient suffire parfois à guérir des malades ? Esculape demandait à son patient d'espérer, d'avoir confiance en lui, de l'aider à combattre la maladie. Selon Hippocrate lui-même, l'art médical dépend de trois facteurs : la maladie, le malade, le médecin, le malade devant coopérer avec le médecin pour vaincre la maladie. La confiance du patient entre ainsi en ligne de compte aussi bien dans la médecine des hommes que dans celle de dieux, à cette seule différence que les guérisons d'Esculape dépassaient les espérances des hommes. Si dans des cas de troubles nerveux, l'exaltation spirituelle, un regain de confiance en soi, la foi dans les miracles, pouvaient susciter une guérison rapide, quelle a été la réalité des guérisons

miraculeuses de maux plus sérieux, impossibles à traiter de cette manière ? En fait, il arrive fréquemment aujourd'hui encore, lorsque tout ce qui est humainement possible a été tenté dans un cas désespéré, que le médecin admette que "seul un miracle pourrait sauver le patient". Et le miracle se produit quelquefois ! On l'attribue aujourd'hui à Mère-Nature ; dans l'Antiquité, on l'attribuait à la divinité. Même si les patients du divin médecin ne faisaient que rêver, même si leur guérison n'était que la rationalisation de leurs visions, il n'est point étonnant que les *Asclépiéia* aient pu revendiquer autant de réelles guérisons. Si le contrôle direct sur les rêves est quasi impossible, il apparaît que les rites préparatoires à l'incubation, dont l'effet d'intense suggestion a été reconnu, aient été adaptés pour agir sur la naissance des rêves et leur direction. Les images qui apparaissent ainsi dans le demi-sommeil, au moment de l'endormissement ou dans une phase de réveil, sont assimilées par les psychologues à des hallucinations hypnagogiques et hypnopompiques plutôt qu'à des rêves proprement dits. La confiance et l'espoir qui renaissent au réveil d'une séance de consultation, en agissant sur le tonus mental et sur le tonus somatique, permettaient à l'organisme de mieux se défendre. Ce sont là les fondements mêmes de la psychosomatique moderne.

Tumulus à chapelle de Djorf Torba.

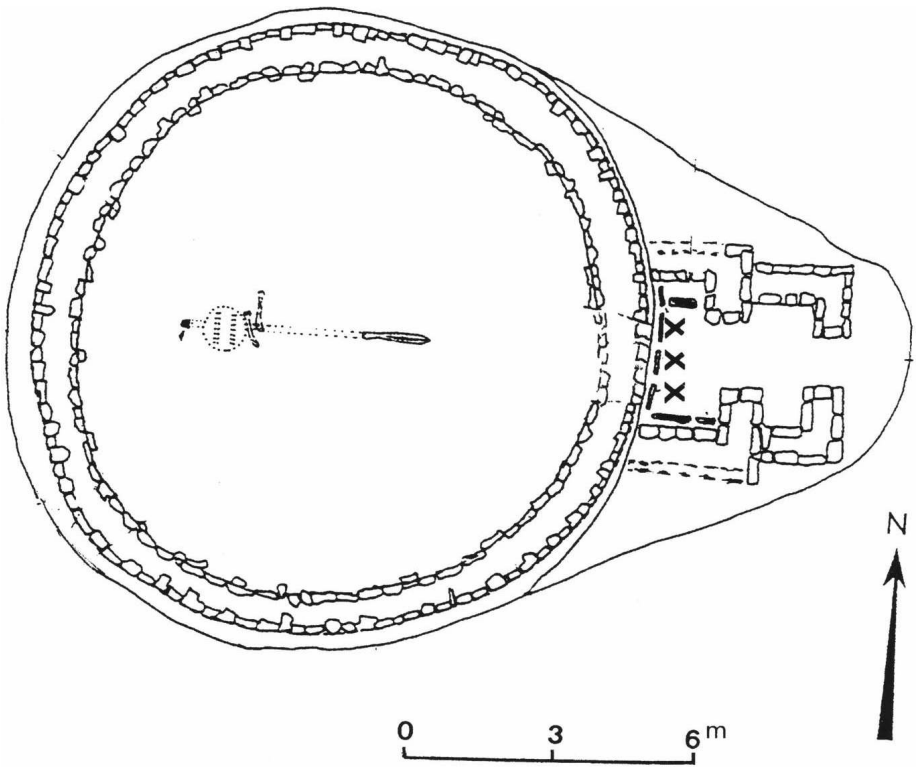

Les x indiquent l'emplacement des stèles contre le mur du fond, (d'après M. Lihoreau)

Architecture funéraire et pratique de l'incubation (G. Camps)

14 Nombreux sont les monuments funéraires qui présentent des aménagements architecturaux destinés au culte des morts et dont certains paraissent avoir une spécialisation oraculaire.

15 Les textes concernant l'incubation, qu'ils appartiennent à l'Antiquité (Hérodote, IV, 172 ; Pomponius Mela, I, 46 ; le pseudo Aristote, IV, 9, 1) ou qu'ils soient extraits de récits de voyages (parmi les explorateurs du Sahara, citons H. Duveyrier, p. 415 ; Ch. De Foucauld, Dictionnaire abrégé, article *abdeni ;* E. Féraud, 1902, p. 66) précisent tous que les consultants, surtout des femmes, se couchent sur la tombe pour obtenir du ou des défunts une réponse à la question qui les préoccupe.

16 Le sommet de certains types de tumulus dits à plate-forme paraît convenir à cette consultation. La dalle de couverture de certains dolmens se prête aussi facilement à cette pratique.

17 Mais il existe aussi des aménagements plus précis qui confirment la destination oraculaire du monument. Souvent, dans le Sahara central, de fines antennes ou des bras moins grêles s'échappent du tumulus, déterminant une sorte d'aire sacrée en avant de l'entrée ; or c'est une disposition identique qui apparaît sur les plans des "Tombes de géants" en Sardaigne qui convenaient à l'incubation décrite par le pseudo Aristote.

Djorf Torba, les stèles en place au moment de leur découverte. (Photo M. Lihoreau)

18 Les monuments à chapelle* qui sont répandus dans une vaste zone présaharienne depuis la Mauritanie, au sud-ouest, jusqu'aux Nemencha au nord-est. Bien que différents dans le détail, ces monuments, qui sont des bazinas de plan circulaire ou rectangulaire, possèdent une "chapelle"* qui pénètre dans la masse du tumulus. Cette chapelle donne naissance à une série de diverticules qui sont autant de logettes que les consultants peuvent occuper. La présence de couloirs et de chambres multiples

(Djedars C et F*), la reconnaissance de véritables déambulatoires dans le monument de Tin Hinan à Abalessa (Ahaggar) et plusieurs mausolées du Tell (Medracen, Blad el Guitoun, Tombeau de la Chrétienne, Djedar, bazina de Meimel) rendent plus compréhensibles les structures et les fonctions de ces monuments. Les chapelles et autres annexes cultuelles sont conçues comme des chambres qui permettent aux consultants de s'approcher du corps du défunt sans le déranger et de recevoir l'oracle par la voie du sommeil.

Tumulus à déambulatoire, au voisinage du Medracen

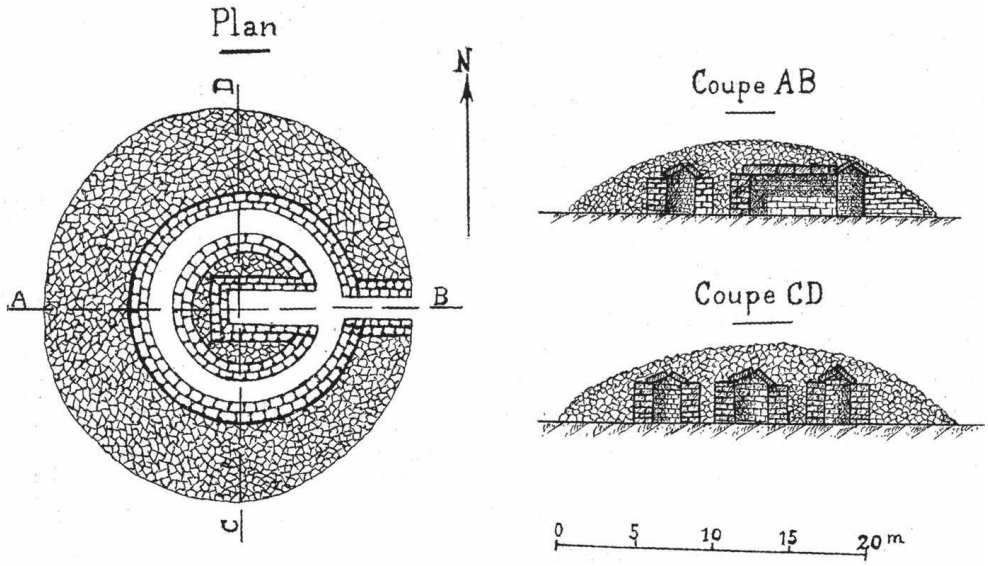

Plan du Djedar de Ternaten (Djedar F), à double déambulatoire (d'après S. Gsell)

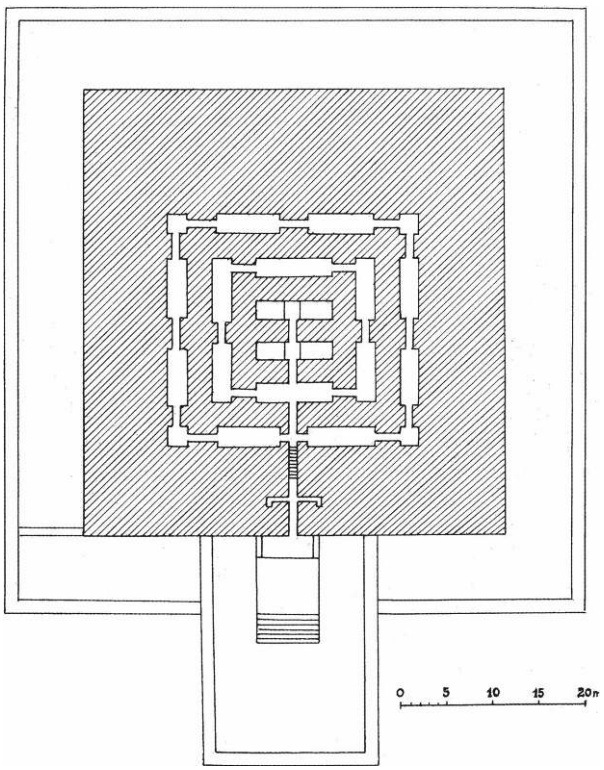

19 Deux sites de monuments à chapelle ont retenu notre attention : ce sont El Mreïti en Mauritanie centrale, et Djorf Torba dans la Hammada du Guir aux confins de l'Algérie et du Maroc. Ceux de Djorf Torba présentaient, au pied des murs de la chapelle, une série de stèles peintes ou gravées d'une très grande sûreté de main. Les plus belles représentent des poulains qui sont les animaux le plus souvent figurés. Viennent ensuite des bovins, des oryx, des gazelles dama et un fauve, vraisemblablement une panthère. L'homme intervient, soit comme guerrier tenant son cheval, soit dans une scène de traite, soit enfin dans une disposition frontale qui rassemble parents et enfants, deux de secs personnages brandissent une croix processionnelle de petites dimensions.

20 Le monument d'El Mreïti, en Mauritanie, dont la chapelle est très vaste et occupe 50 % de la surface, renfermait une centaine de plaquettes calcaires ornées, pour la plupart, de motifs géométriques. Le cheval est le seul animal représenté. L'absence du chameau est une précieuse indication chronologique, de même que l'usage de caractères libyques tant à Djorf Torba, sur les stèles, qu'à Fedj el-Koucha parmi les grafiti tracés sur les murs de la chapelle.

21 D'autres grands monuments possèdent eux aussi des aménagements et des annexes qui peuvent avoir contribué à la pratique de l'incubation : méritent de retenir l'attention la "tombe sanctuaire" de Germa* dont l'antichambre délimitée par un mur en briques crues renfermait une auge destinée sous doute aux libations. Il devait en être de même au Djedar A qui possède, en avant de la façade est, un édicule qui a pu jouer le même rôle que les chapelles.

22 Les grands monuments mégalithiques de Tunisie centrale, comme les dolmens à portique du type Mactar ou les grands ensembles du type Elles, semblent avoir été conçus pour assurer la pratique de l'incubation. Les déambulatoires reconnaissables dans plusieurs grands monuments funéraires (Tombeau de la Chrétienne, tumulus voisin du Medracen, mausolée de Blad el Guitoun, bazina de Meimel et le Djedar F) devaient être parcourus avant que le consultant ne s'abandonne au sommeil oraculaire.

23 Il est vraisemblable, en effet, que l'incubation était précédée de quelques pratiques rituelles qui permettaient d'invoquer le mort et *"de le faire monter"* agissant comme la sorcière d'En Dor qui invoqua Samuel à la demande du roi Saül (I *Samuel,* 28, 7 à 25).

INDEX

Mots-clés : Pratiques funéraires, Protohistoire, Religion